

N/REF : 15/09/2025 10H34 C:264860 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Lundi 15/09/2025 a 10H34

GIBON SYLVIA

**210 COURS DE LA LIBERATION
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 18 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 210 COURS DE LA LIBERATION - GRENOBLE - MME GIBON 06 85 02 46 06
5EME ETAGE - FACTURE SERA RÉGLÉE PAR VIREMENT
PAR MME MEGA - MANDATAIRE@MEGA-MJPM.FR

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CUISINE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 16/09/2025 A 08H30
INTERVENTION DEPUIS LE 5EME ETAGE
DEBOUCHAGE DE L'ECOULEMENT CUISINE
TEST BON ECOULEMENT

OBSERVATION : PRESENCE D'UNE FUITE
IL EST RECOMMANDÉ DE REMPLACER LE JOINT DE DIAMETRE 40

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,25	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	225,55
TOTAL H.T.				225,55
T.V.A. a 10,00%				22,55
TOTAL T.T.C.En EURO				248,10

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN